

DOSSIER DE PRESSE – LANCEMENT DU BIODIVERSISCAPE

24 novembre 2022

Biodiversité : l'Etat fédéral passe à l'action sur ses sites propres et montre l'exemple

À travers la démarche BiodiversiScape, la Direction générale Environnement du SPF Santé Publique, la Défense, la Régie des Bâtiments, la SNCB et Infrabel souhaitent, sous l'impulsion de la ministre fédérale de l'environnement Zakia Khattabi, intégrer la biodiversité dans tout projet d'aménagement, de construction ou de rénovation des sites fédéraux.

Le contexte de la biodiversité

Depuis plusieurs décennies, le déclin de la biodiversité sur la planète tend à s'accélérer de manière exponentielle. Pour y remédier, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) a lancé, en 2010, un « compte à rebours » sur la base duquel l'Union Européenne s'est fixée de nouveaux objectifs en matière de préservation et de maintien de la biodiversité. Une première échéance d'évaluation, en 2020, n'a constaté aucune amélioration sur ces points. Depuis, des objectifs chiffrés ont été définis par la Convention sur la diversité biologique (CBD) des Nations Unies et ensuite par l'UE pour chacun de ses membres. Sur base d'un nouvel accord, chaque état partie prenante de la conférence décide de son objectif.

La ministre Zakia Khattabi a souhaité développer deux grands axes d'actions pour l'Etat fédéral belge, tels que déterminés par la Belgian Biodiversity Alliance, cette initiative nationale lancée fin octobre 2022 en amont de la COP15. Le premier consiste à revoir nos modes de production et de consommation afin de les inscrire dans la durabilité. Le second à reverduriser les zones urbaines et périurbaines.

La Belgique est un pays densément peuplé, très urbanisé et sillonné de routes, de voies ferrées et d'infrastructures qui réduisent et déconnectent les espaces de vie des animaux et des plantes. Cette situation pose des difficultés aux espèces pour se nourrir, se déplacer, s'abriter ou se reproduire, ce qui participe au déclin de la biodiversité. L'Etat fédéral belge souhaite inverser la tendance et renforcer le réseau bleu-vert en zone urbaine et périurbaine, pour restaurer la biodiversité.

L'action de l'Etat fédéral en matière de biodiversité

L'accord du gouvernement prévoit que l'Etat fédéral donne l'exemple en matière de biodiversité dans la gestion des domaines fédéraux. Il endosse cette mission à travers la nouvelle démarche BiodiversiScape pour « plus de biodiversité dans les paysages et le bâti ».

Pour Zakia Khattabi : « *Contre la perte de biodiversité est aujourd'hui un défi environnemental majeur en vue de garantir la viabilité de notre planète. Il est essentiel que le gouvernement fédéral montre l'exemple et exploite le vaste potentiel de biodiversité de ses propriétés et domaines. Chaque mètre carré compte ! Raison pour laquelle je lance aujourd'hui BiodiversiScape : une initiative à travers laquelle, avec les partenaires fédéraux, nous prendrons des mesures pour protéger et restaurer la biodiversité dans notre sphère de compétence. Car protéger la santé environnementale, c'est préserver la santé humaine.* »

Plus sur le pôle biodiversité de la Direction générale Environnement

Les projets initiés et rejoints par la DG Environnement du SPF Santé publique (Belgian Biodiversity Alliance [BBA] – [BeBiodiversity](#) – [BiodiversiTree](#) – BiodiversiScape) visent principalement la sensibilisation et l'établissement de partenariats menés avec différents types d'acteurs afin d'intégrer la biodiversité dans tous les secteurs d'activité de la société.

La démarche BiodiversiScape

L'objectif du BiodiversiScape consiste à initier et à lancer un mouvement pour inviter la biodiversité dans toute réflexion en matière de processus, d'achats, d'aménagement, de rénovation ou de nouvelle construction. Les partenaires fédéraux constituent une première cible mais, à terme, les promoteurs et constructeurs immobiliers du secteur privé et les gestionnaires de domaines non fédéraux seront également visés.

Les 4 axes du BiodiversiScape

La démarche du BiodiversiScape est répartie selon quatre axes de travail :

1. **Des réalisations concrètes**, soutenues par l'expertise de l'équipe, qui (re)verdurent les infrastructures, remettent des écosystèmes en place, reconnectent les zones vertes pour plus de biodiversité.
2. **La définition de prescriptions techniques et/ou de lignes directrices** réutilisables, établies sur base d'indicateurs chiffrés et des résultats obtenus, et ce au fur et à mesure de l'évolution des projets.
3. **La communication autour de la démarche**, pour sensibiliser le secteur immobilier aux enjeux liés à la biodiversité.
4. **Le partage d'informations** et la mise à disposition des documents de travail (cahiers des charges, protocoles, suivi de chantier, outils de mesure, prescriptions techniques...) utiles pour les agences fédérales et les grands acteurs de la gestion immobilière.

« Le BiodiversiScape ne se limite pas à aménager une mare, une micro-forêt urbaine ou une toiture végétalisée, ou à utiliser des matériaux de construction durables plus respectueux de la biodiversité dans les domaines fédéraux. Il vise également à développer et à mettre à disposition des prescriptions techniques ou des lignes directrices pour que tous ceux qui souhaiteraient rejoindre la démarche puissent s'engager plus facilement dans la réalisation de tels aménagements. Certes, l'Etat montre l'exemple, mais c'est ensemble qu'on fera la différence ! »

Sabine Wallens, Experte Senior Biodiversité – DG Environnement

Durant sa première année d'existence, l'équipe du BiodiversiScape et ses partenaires ont entrepris de réaliser une première analyse exploratoire pour cartographier les surfaces dont ils sont gestionnaires, et faire un état des lieux des sites potentiels à améliorer.

D'après l'étude cartographique que nous avons menée sur base des informations cadastrées disponibles, nous obtenons les surfaces suivantes :

	Nombre de parcelles avec bâti	Surface totale avec bâti (m²)
Infrabel	165	222 920 229 m ²
Régie des Bâtiments	849	14 733 803 m ²
SNCB	2505	18 149 331 m ²
La Défense	210	1 938 057 m ²
Total général	3 729	257 741 420 m²

Répartition géographique

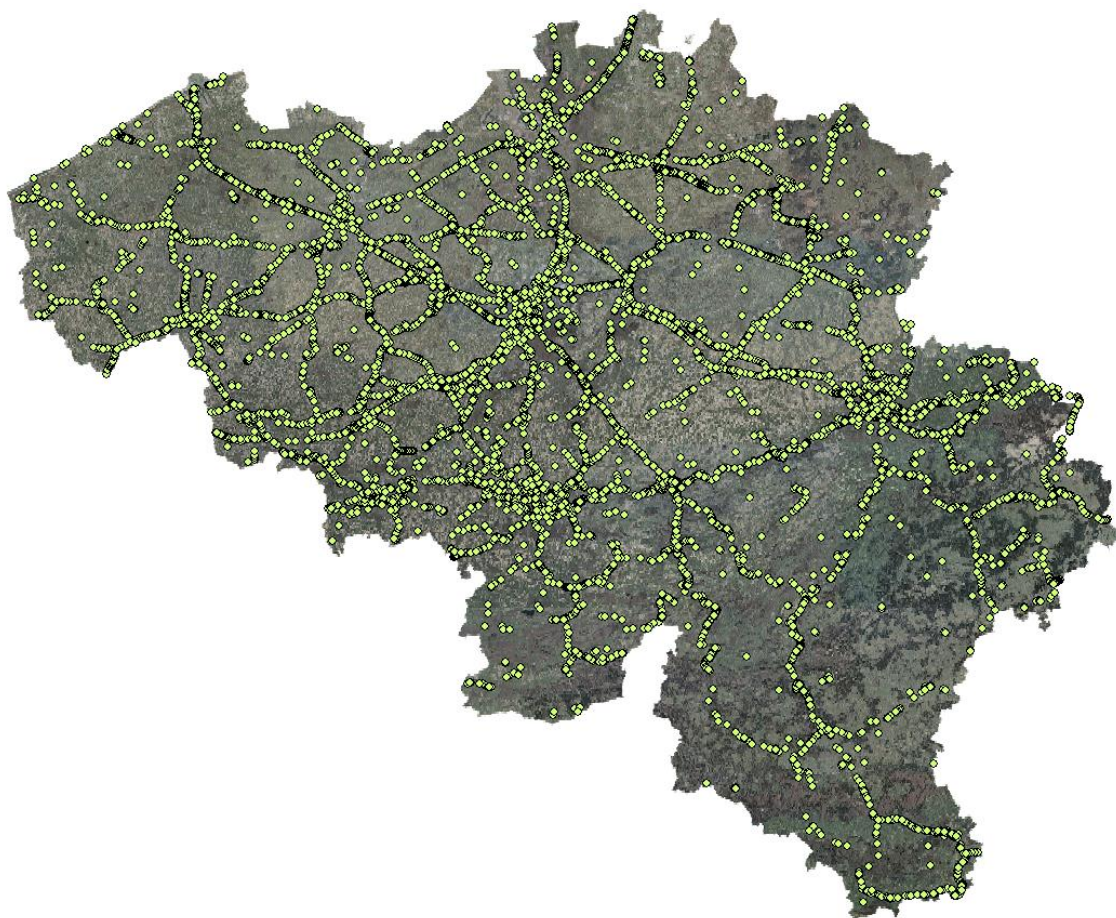


Fig 1 : Répartition géographique

Le BiodiversiScape s'inscrit dans une vision à long terme. Sa phase « pilote » se terminera en 2027. Le temps de mettre en place des projets durables, de valider leur viabilité et... de faire des petits !

La force des partenariats

Au total, les quatre partenaires fédéraux du BiodiversiScape gèrent plusieurs centaines de millions de mètres carrés d'infrastructures et de terrains dans les trois régions du pays. Cela représente un potentiel immense pour une meilleure prise en compte et une amélioration de la biodiversité.

La démarche vise dans un premier temps à développer un soutien technique et scientifique pour intégrer la biodiversité de manière systématique dans les activités de la Régie des Bâtiments, d'Infrabel, de la SNCB et de la Défense, à savoir sur leurs terrains, dans leurs infrastructures, leurs processus et leurs politiques d'achats. Ce soutien permettra de définir des spécifications techniques et/ou des lignes directrices à intégrer dans les futurs cahiers des charges et documents de gestion de ces organisations.

Des projets pilotes seront définis et mis en place avec chaque organisation de façon à valider ces spécifications techniques et à montrer aux autres acteurs (promoteurs immobiliers privés, gestionnaires de domaines non fédéraux...) les avantages et les possibilités offertes par l'intégration de la biodiversité dans leurs activités.

Localisation des sites fédéraux

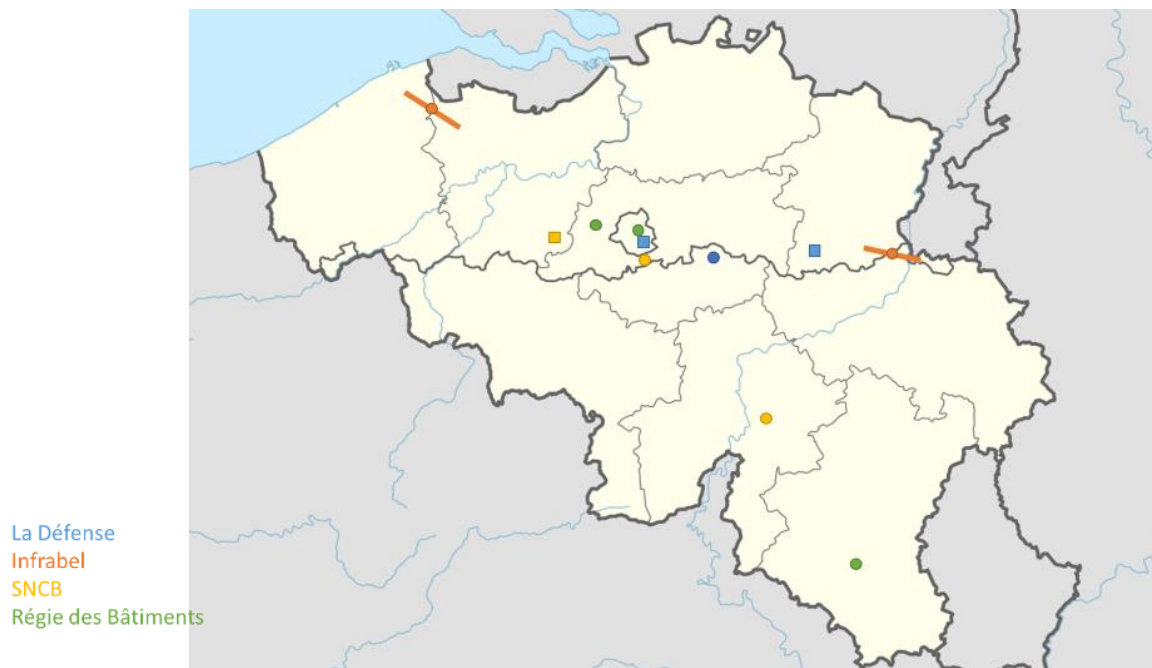


Fig 2 : Localisation des sites fédéraux

Partenariat avec la Défense

« Protéger la biodiversité, c'est aussi protéger le futur. La Défense intègre depuis longtemps dans ses valeurs la protection de ses espaces et la biodiversité de ses domaines. Au travers du Plan STAR, le département prend des engagements forts notamment avec un objectif d'un parc immobilier neutre en carbone à l'horizon 2040. Le projet « BiodiversiScape » est une action supplémentaire qui permettra de renforcer encore nos démarches et ainsi de contribuer positivement à notre impact sur l'environnement. »

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense

La mission principale de la Défense est complexe mais essentielle : protéger notre avenir.

Ces dernières années, le déséquilibre environnemental et climatique s'est imposé comme un point d'attention majeur. Les implications de ce déséquilibre sont nombreuses, y compris pour la paix et la stabilité mondiale. Il n'est donc pas étonnant que la Défense ait inclus ce point à son agenda.

Cette volonté de la part de la Défense de vouloir protéger notre environnement est tout sauf nouvelle. Les problèmes climatiques et naturels de ces dernières années ont encore renforcé cet engagement. Consciente de la richesse naturelle de ses camps d'entraînement, la Défense les a fait désigner pour la plupart comme zones Natura 2000 et les gère en conséquence, ce qui fait de ces zones de vrais refuges pour la biodiversité.

Aujourd'hui, la participation de la Défense au projet fédéral BiodiversiScape lui permet d'aller encore plus loin dans l'implémentation de mesures de préservation et d'amélioration de la biodiversité au sein de ses quartiers bâtis.

Sites retenus pour le BiodiversiScape

- Le site de l'École Royale Militaire (ERM) :

Situé au cœur de Bruxelles, dans un environnement urbain, ce site présente un potentiel intéressant en termes de biodiversité dans une zone très minéralisée, et une opportunité de densifier le maillage vert présent dans les environs (parc du Cinquantenaire, parc Léopold, parcs de la Woluwe, alignement des squares Marguerite, Ambiorix, Palmerston, Marie-Louise, etc.). De plus, il constitue un lieu stratégique pour sensibiliser les futurs officiers aux enjeux liés à la biodiversité au travers des projets réalisés sur place.

- Le site de l'école technique de Saffraanberg :

Situé au cœur de la Hesbaye, une région plate et peu vallonnée, le lieu repose sur un sol limoneux particulièrement propice à l'agriculture. Il revêt un potentiel intéressant, en termes de biodiversité, par la richesse du sol et la superficie disponible sur le site. Il sera également possible d'apporter de la diversité au maillage vert existant dans la zone périurbaine de Saint-Trond. Et de même que pour l'ERM, les projets biodiversité pourront servir à sensibiliser et conscientiser les sous-officiers en formation.

Partenariat avec la Régie des Bâtiments

« La Régie des Bâtiments, gestionnaire immobilier de l'État fédéral, doit être exemplaire en matière d'efficacité énergétique et de développement durable. Développer la végétalisation de son parc immobilier fait donc pleinement partie de ses objectifs. Elle met d'ailleurs en place des aspects propices au développement de la biodiversité dans chaque projet qui le permet, en privilégiant notamment les toitures végétales ou en aménageant les abords des bâtiments à haute valeur environnementale. Il est donc évident pour la Régie des Bâtiments de s'associer au projet BiodiversiScape. »

Laurent Vrijdaghs, Administrateur général et Président du Comité de direction de la Régie des Bâtiments

La Régie des Bâtiments gère 891 complexes occupés par les services publics fédéraux ou appartenant au patrimoine architectural et historique belge, pour un total de 6,8 millions de m², dont 2/3 sont la propriété de l'État et 1/3 pris en location.

En tant qu'autorité publique, la Régie des Bâtiments se doit de montrer l'exemple en matière d'efficacité énergétique et de développement durable et travaille à conscientiser ses clients sur les questions environnementales, notamment en végétalisant davantage les bâtiments qui les hébergent. C'est ainsi qu'elle développe les matières liées à la biodiversité dans les projets qui le permettent. C'est dans cette optique que la Régie des Bâtiments a souhaité s'associer à la démarche BiodiversiScape.

Le défi de la Régie des Bâtiments sera d'adapter à la biodiversité et aux enjeux environnementaux, des bâtiments aux spécificités diverses telles que patrimoniales ou liées à la sécurité. Selon les bâtiments, il s'agira tantôt de privilégier les façades et les toitures végétales, tantôt d'aménagements des extérieurs à haute valeur environnementale, ou encore d'implanter des éléments ponctuels comme des potagers, des vergers, des prairies fleuries ou toutes autres végétations propices au développement de la biodiversité.

Site retenu pour le BiodiversiScape

- Le site du bâtiment de la Police Fédérale d'Asse :

Situé dans une région agricole et dans une zone urbaine/périurbaine à vocation commerciale et résidentielle, la propriété présente un potentiel intéressant, tant en termes de biodiversité qu'en termes de sensibilisation des acteurs et du public. Il y a matière à amélioration de l'existant, notamment dans la diversification des essences présentes.

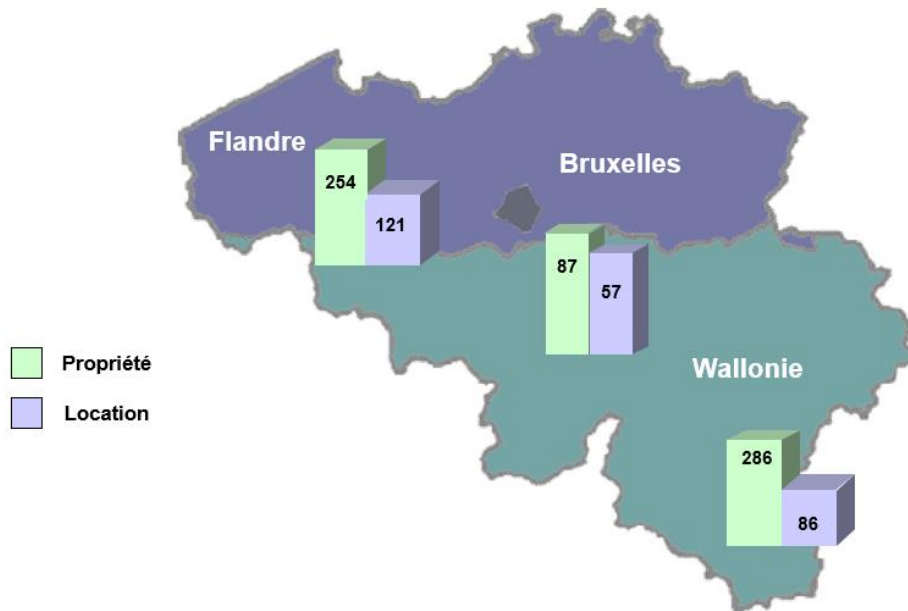


Fig 3 : répartition des complexes

Partenariat avec la SNCB

« La SNCB a élaboré un plan d'actions « durabilité » (diminution de la consommation d'énergie, tri des déchets, gestion de l'eau,...). Notre implication dans BiodiversiScape cadre dans celui-ci. Nous commençons par les parkings dans trois gares : ils sont très visibles et démontrent qu'il n'est pas toujours nécessaire de disposer de grandes surfaces pour donner une chance à la biodiversité. En collaborant avec les experts du projet, le choix de plantations les mieux adaptées pour contribuer à une plus grande biodiversité peut aussi conduire à un plus grand confort pour nos voyageurs, par exemple en utilisant des espèces d'arbres qui fournissent davantage d'ombre. »

Patrice Couchard, Directeur général Stations

La SNCB est durable par la nature même de ses activités. Elle veut l'être également au travers des actions qu'elle entreprend.

La SNCB est pleinement concernée par la revalorisation de ses terrains dans le respect d'une plus grande biodiversité.

La SNCB va commencer par les parkings dans trois gares, qui seront réaménagés dans les années à venir (Zottegem, Ciney et Rhode-Saint-Genèse). Les parkings sont très visibles et démontrent qu'il n'est pas toujours nécessaire de disposer de grandes surfaces pour donner une chance à la biodiversité. Comme les parkings sont souvent reliés aux voies ferrées d'Infrabel, qui participe également à ce projet, des corridors de biodiversité peuvent être créés.

Aujourd'hui, les parkings sont déjà équipés de pavés perméables et d'espaces avec des plantes, des arbustes et des arbres. L'expérience acquise incitera à accorder une plus grande attention à l'importance de la biodiversité dans les activités de la SNCB, contribuant ainsi – mieux encore qu'aujourd'hui – à un monde plus durable.

En route. Vers mieux.

Sites retenus pour le BiodiversiScape

- Le parking de la gare de Ciney, situé dans une zone urbaine au cœur d'une région verte, et inséré dans un projet plus large de démolition de la gare actuelle et de réaménagement du plateau, l'aménagement de ce parking prouve qu'il est possible d'exploiter même des petites parcelles pour favoriser la biodiversité.
- Les parkings des gares de Zottegem et Rhode-Saint-Genèse. Il s'agit de parkings qui seront réaménagés dans les années à venir.

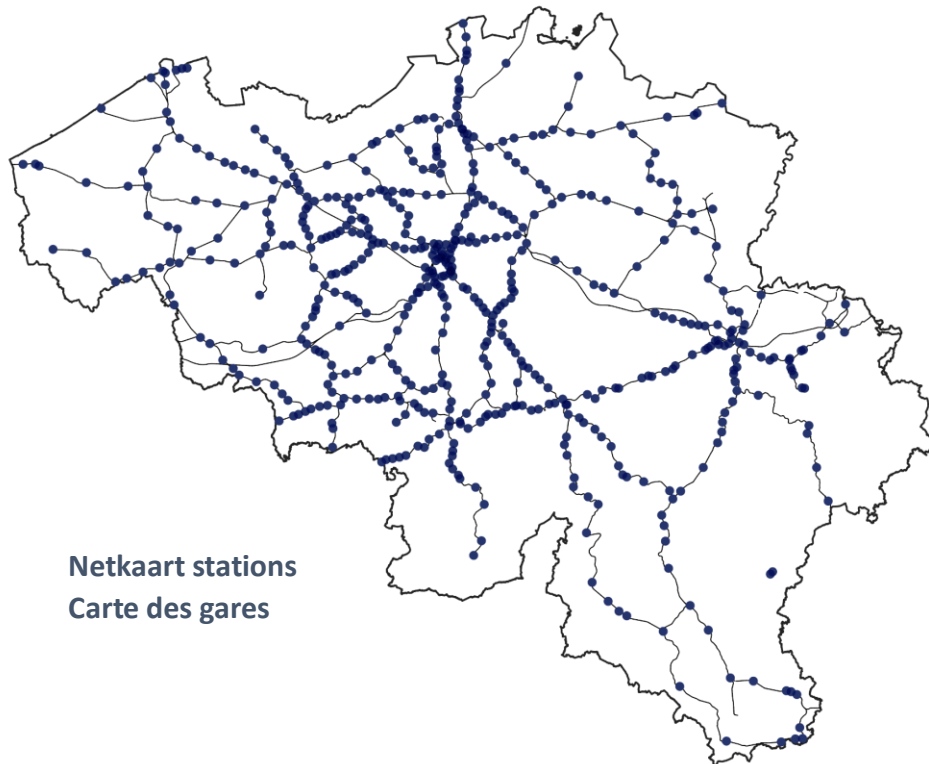


Fig. 4: Carte des gares

Partenariat avec Infrabel

« En tant que gestionnaire d'infrastructures, le transport durable fait partie des activités principales d'Infrabel. Partout où c'est possible, Infrabel veut valoriser la biodiversité le long des lignes ferroviaires et sur ses sites, qu'il souhaite verdier. Infrabel réalise de nombreux projets écologiques tels que la protection d'espèces végétales et animales spécifiques, des études écologiques, la plantation de prairies fleuries et le pâturage des accotements par des moutons. Pour faire de ces projets un succès, Infrabel travaille avec des organisations de protection de la nature et d'autres partenaires.

Au sein de BiodiversiScope, Infrabel se concentre sur la gestion écologique des bords de route. Infrabel est responsable de l'entretien et de la gestion de l'infrastructure ferroviaire, ce qui inclut la gestion des accotements et des zones adjacentes le long des voies. Ici, Infrabel applique des techniques spécifiques. Cela permet à la flore de se développer et à la faune d'utiliser les accotements comme corridor.

En participant à BiodiversiScope, Infrabel échange des expériences avec ses parties prenantes et détermine les zones où la gestion des bordures écologiques est la plus opportune. »

Pascale Heylen, Manager « Sustainability »

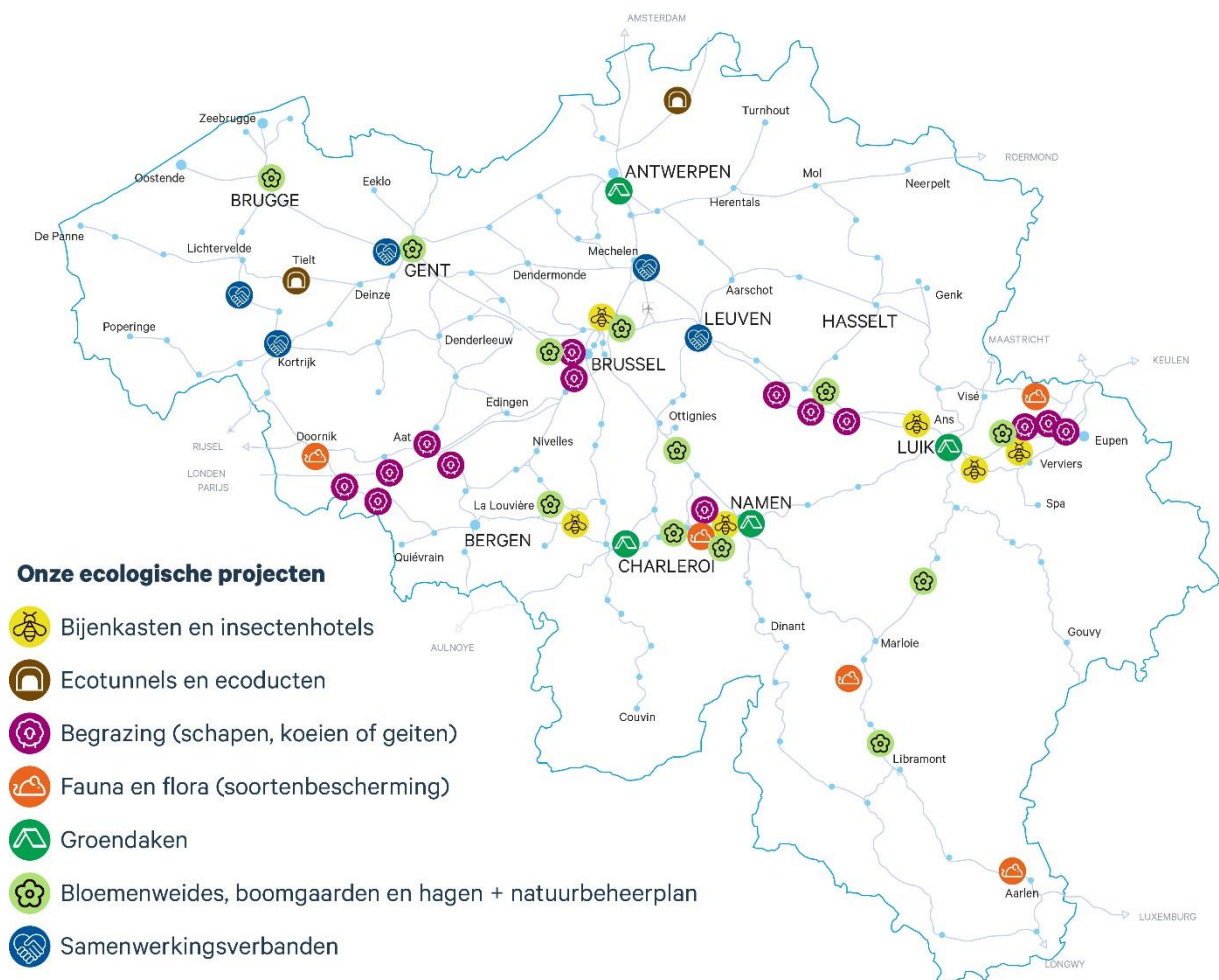


Fig. 5: Carte des projets écologiques

Site retenu pour le BiodiversiScape

Plusieurs sites sont à l'étude actuellement.

Bon à savoir - COP15 biodiversité

Du 7 au 19 décembre 2022 aura lieu la 15e Conférence des Parties de la Convention sur la diversité biologique (COP15), à Montréal, qui réunira les gouvernements du monde entier, afin qu'ils conviennent d'une nouvelle série d'objectifs en faveur de la biodiversité pour la prochaine décennie.

La délégation belge comptera près de 50 personnes parmi lesquelles une vingtaine d'experts qui prépareront les projets de décision. Les ministres compétents, dont Zakia Khattabi, participeront en fin de COP pour voter ces décisions.

L'expérience des experts belges est unanimement reconnue : plusieurs d'entre - eux coordonnent des dossiers importants tant au niveau européen qu'international.

Contacts :

- **Vinciane Charlier**, porte-parole FR du SPF Santé publique
vinciane.charlier@health.fgov.be - 0475 93 92 71
- **Adrien Volant**, directeur de cabinet adjoint et porte-parole de la ministre fédérale de l'Environnement Zakia Khattabi - adrien.volant@khattabi.fed.be - 0497 82 39 56



INFRABEL

